



Décarbonation

TerraWater appelle à accélérer l'électrification des bâtiments

A lors que s'achève la consultation publique sur la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC 3), l'Institut TerraWater publie deux travaux consacrés à la décarbonation des bâtiments : la note d'analyse *La rénovation énergétique, priorité pour le climat ?* et le rapport *Accélérer l'électrification des bâtiments*. Fruit de près de six mois de travaux, ce dernier croise les données de 25 organismes, administrations et filières afin de dresser une lecture consolidée des émissions et des usages énergétiques du secteur.

Il formule également 20 propositions pour accélérer l'électrification des bâtiments sans engagement financier supplémentaire de l'État. Selon TerraWater, les politiques publiques menées depuis le début des années 2000 ont principalement mis l'accent sur la réduction des consommations d'énergie, faisant de la rénovation énergétique le principal levier de décarbonation du bâtiment. L'Institut défend une autre séquence : substituer en premier lieu les énergies fossiles par des solutions

électriques, puis améliorer progressivement la performance énergétique des bâtiments. Cette approche s'appuie notamment sur le poids des usages thermiques : le chauffage représente 55 % de la consommation de gaz naturel, 77 % de celle de bois et 8 % de celle des produits pétroliers. Le rapport estime par ailleurs que les bâtiments représentent 24 % des émissions territoriales françaises, contre 19 % dans les approches traditionnelles, et que le chauffage et l'eau chaude sanitaire représentent à eux

seuls 20 %. TerraWater recense encore près de 13 millions de chaudières fossiles en service. Ses 20 propositions s'articulent autour de quatre axes : mobiliser les gisements d'électrification rapide, mieux évaluer le coût de la rénovation par tonne de CO₂ évitée, développer l'offre de pompes à chaleur et responsabiliser propriétaires et collectivités locales. L'objectif affiché est d'améliorer l'efficacité climatique et économique des dispositifs existants, sans accroître les financements publics. ◀